

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 21 JANVIER 2014 À 18 HEURES 30

N° 1 - 26 / 2014 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE
CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Quatorze, le 21 janvier 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 janvier 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert GAUTHIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, , Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Noël RAMON, Thierry MALLÉ, Jean-Charles BORGOMANO, David KOWALCZYK, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Monique MILHAU, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JANVIER 2014

**N° 1 – 26 / 2014 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT
DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION – ARTICLE L 5211-10
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Pilote : Direction Générale des Services

Autre service concerné : Affaires Générales et Juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire lors de sa plus proche séance.

Décision du Président N° 210 / 2013 du 28 novembre 2013

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric – Association La souris sur l'gâteau

Prestataire : association **LA SOURIS SUR L'GATEAU**

Montant : 782,00 € TTC frais de restauration et de déplacement inclus

Date : samedi 7 décembre 2013

Décision du Président N° 211 / 2013 du 28 novembre 2013

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : Procédure adaptée : création d'un poste de relevage – commune de Lescure d'Albigeois – procédure déclarée sans suite

Décision du Président N° 212 / 2013 du 2 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 028 « Restructuration du centre urbain de Saint-Juéry Lot 2 : voirie »

Prestataire : société EIFFAGE TP SUD OUEST

Montant : plus-value de 197 368,14 € H.T. (236 052,30 € T.T.C.) soit une augmentation de 6,43 %. Le nouveau montant du marché s'élève à la somme de 3 267 351,94 € H.T. (3 907 752,92 € T.T.C.)

Décision du Président N° 213 / 2013 du 2 décembre 2013

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric – Monsieur Luc Lang – rencontre publique du 13 décembre 2013

Prestataire : monsieur **LUC LANG,**

Montant : 300,00 € TTC

Décision du Président N° 214 / 2013 du 2 décembre 2013

DECISION ANNULÉE

Décision du Président N° 215 / 2013 du 2 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 2 au marché n° 12 033 « Restructuration du centre urbain de Saint-Juéry Lot 7 : espaces verts »

Prestataire : S.A.S. LES JARDINS TOULOUSAINS

Montant : plus-value de 8 400,00 € H.T. (10 046,40 € T.T.C.) soit une augmentation de 4,30 %. Le nouveau montant du marché s'élève à la somme de 201 602,55 € H.T. (241 116,65 € T.T.C.)

Décision du Président N° 216 / 2013 du 2 décembre 2013

Pilote : ressources humaines

Objet : Mandat spécial à madame Geneviève Parmentier - commission régionale du patrimoine et des sites du 3 décembre 2013

Décision du Président N° 217 / 2013 du 2 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Marché 13 068 « Travaux de voirie et création d'un bassin de rétention pour la ZAC Rieumas – Lot 1 : Travaux de voirie »

Prestataire : groupement EUROVIA MIDI PYRENEES/EIFFAGE TPSO TARN

Montant : 970 155.40 €HT

Décision du Président N° 218 / 2013 du 2 décembre 2013

Pilote : politique de la ville

Objet : Chantier d'insertion environnement de la Régie Inter Quartiers d'Albi – Travaux pour le compte du service développement économique de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Prestataire : Régie Inter Quartiers d'Albi

Montant : 1 600€, soit 4 semaines à 400€ de l'unité

Décision du Président N° 219 / 2013 du 2 décembre 2013

Pilote : politique de la ville

Objet : contrat de location du logiciel **VisualCourse®**

Prestataire : SARL VisualCourse

Montant : 1 036,80€ TTC pour la durée contractuelle

Durée : 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Décision du Président N° 220 / 2013 du 4 décembre 2013

Pilote : développement économique

Objet : partenariat avec le CUFR J.F.CHAMPOLLION pour l'organisation du workshop national « médicaments dans l'environnement »

Prestataire : Centre Universitaire de Formation et de Recherche J.F. Champollion

Montant : participation de 1 000 euros au CUFR

Dates : 5 et 6 décembre 2013 à Albi

Décision du Président N° 221 / 2013 du 10 décembre 2013

Pilote : communication

Objet : Marché 13 067 « création du programme des médiathèques » - PAVILLON NOIR

Prestataire : l'agence PAVILLON NOIR

Montant : minimum fixé à 4 000 euros HT et maximum fixé à 15 00 euros HT par an.

Durée : 12 mois reconductible tacitement pour des périodes de 12 mois dans la limite d'une durée totale de 48 mois.

Décision du Président N° 222 / 2013 du 10 décembre 2013

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Contrat d'inspection ou de requalification d'équipements sous pression à gaz ou à vapeur de la déchetterie de Rantell

Prestataire : société Bureau VERITAS

Montant annuel de 220 € HT.

Durée : 3 ans à compter de la date de sa signature. Renouvelable par tacite reconduction par période de 3 ans.

Décision du Président N° 223 / 2013 du 10 décembre 2013

Pilote : équipements aquatiques

Objet : convention de transmission, par voie électronique, des rapports des analyses des espaces aquatiques

Prestataire : EUROFINS HYDROLOGIE

Montant : sans objet

Durée indéterminée

Décision du Président N° 224 / 2013 du 10 décembre 2013

Pilote : équipements aquatiques

Objet : contrat de fourniture d'électricité – zone restaurant espace aquatique ATLANTIS

Prestataire : SA ELECTRICITE DE France

Montant : le prix de l'abonnement est fixé à 728,52 € HT pour l'année et le prix du KW/h est fixé à 6,549 centimes d'euros

Durée : un an

Décision du Président N° 225 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : Réseau des Médiathèques

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric – Centre d'Art « Le Lait » – prêt de matériel

Prestataire : le centre d'art **le Lait**

Montant : sans objet

Durée : exposition du 28 novembre 2013 au 13 janvier 2014

Décision du Président N° 226 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 12 043 « Travaux de voirie pour les aménagements urbains de l'opération des Cordeliers » - ajout de prix supplémentaires

Prestataire : SARL STPR ROUMEGOUX

Montant : sans objet

Décision du Président N° 227 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : développement économique

Objet : contrat de prêt à usage – BARDY Thierry – ZA ALBIPOLE et ECO²RIEUMAS

Prestataire : monsieur BARDY Thierry

Durée : ce contrat de prêt est non reconductible et expirera le 31 décembre 2014

Décision du Président N° 228 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 099 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 7 : Serrurerie ».

Prestataire : SAS CONSTRUCTIONS SAINT-ELOI

Montant : moins-value de 440.05 € H.T. (526.30 € T.T.C.) soit une diminution de 0.58 % portant le nouveau montant du marché à 74 671.71 € H.T. soit 89 307.36 € T.T.C.

Décision du Président N° 229 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 105 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 14 : Menuiseries intérieures ».

Prestataire : SARL MENUISERIE THERON

Montant : moins-value de 15 057.03 € H.T. (18 008.20 € T.T.C.) soit une diminution de 15 % portant le nouveau montant du marché à 84 139.45 € H.T. soit 100 630.78 € T.T.C.

Décision du Président N° 230 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : collecte des ordures ménagères

Objet : Marché 13 071 « Location et entretien de vêtements de haute visibilité pour le service de la collecte des ordures ménagères »

Prestataire : société ANETT CINQ

Montant : minimum de 20 000 € HT et maximum de 80 000 € HT pour la durée du marché.

Durée : 48 mois.

Décision du Président N° 231 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : développement économique

Objet : Marché 13 066 «étude pour la réalisation d'un site de financement participatif de projets en lien avec la biomasse»

Prestataire : société ANAXAGO

Montant : 14 300 euros HT

Décision du Président N° 232 / 2013 du 16 décembre 2013

Pilote : déplacements doux

Objet : Marché 13 070 « Réalisation d'une mission géotechnique de type G12 dans le cadre du projet de construction d'une passerelle piétonne et cyclable en encorbellement sur le viaduc ferroviaire franchissant le Tarn à ALBI »

Prestataire : S.A.R.L. ALPINE ENERGIE Luxembourg

Montant : 12 059,00 € H.T.

Décision du Président N° 233 / 2013 du 17 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Marché 13 072 « Mission de coordination SPS pour l'aménagement du centre bourg de Cunac »

Prestataire : société ELYFEC SPS

Montant : 519.06 €TTC pour la tranche ferme, 853.94 €TTC pour la tranche conditionnelle 1, 3 231.59 €TTC pour la tranche conditionnelle 2 et 786.97 € TTC pour la tranche conditionnelle 3

Décision du Président N° 234 / 2013 du 17 décembre 2013

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : Assurance défibrillateur semi-automatiques des équipements aquatiques

Prestataire : société GRENKE LOCATION SAS

Montant : 178,87 € HT par an

Durée : 4 ans

Décision du Président N° 235 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 100 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 8 : CVC - plomberie - sanitaire ».

Prestataire : S.A.S. AGTHERM

Montant : plus-value de 25 644,71 € H.T. (30 671,07 € T.T.C.) soit une augmentation de 4,43 % portant le nouveau montant du marché à 604 047,93 € H.T. soit 722 441,32 € T.T.C.

Décision du Président N° 236 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : régie voirie

Objet : Marché 13 064 « Fourniture et livraison de mobilier urbain : Barrières »

Prestataire : SAS SERI

Montant : minimum fixé à 10 000 € HT et maximum fixé à 80 000 € HT par période.

Durée : 12 mois renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois

Décision du Président N° 237 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : Assainissement

Objet : Marché 13 073 « Fourniture de polymères pour le traitement des eaux usées de la station d'épuration La Madeleine »

Prestataire : SARL ASHLAND Industries France

Montant : minimum fixé à 37 500 € HT par an.

Durée : 12 mois, renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois

Décision du Président N° 238 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 097 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 5 : bardages ».

Prestataire : S.A. SMAC

Montant : plus-value de 9 637,89 € H.T. (11 526,91 € T.T.C.) soit une augmentation de 2,88 % portant le nouveau montant du marché à 343 637,89 € H.T. soit 410 990,91 € T.T.C.

Décision du Président N° 239 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : Signature du marché n° 13 074 relatif à la couverture du risque statutaire

Prestataire : société GRAS SAVOYE

Montant : montant de prime provisionnelle de 243 802,07 € TTC soit un taux de révision de 2,42 %.

Durée : quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

Décision du Président N° 240 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 096 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 4 : Couverture - étanchéité ».

Prestataire : SAS MAE

Montant : moins-value de 1 201 € H.T. (1 436 € T.T.C.) soit une diminution de 0.94 % portant le nouveau montant du marché à 125 694.50 € H.T. soit 150 330.62 € T.T.C.

Décision du Président N° 241 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 2 au marché n° 12 094 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 2 : gros œuvre terrassement ».

Prestataire : société EIFFAGE CONSTRUCTION MIDI PYRENEES

Montant : plus-value de 9 540.49 € H.T. (11 410.42 € T.T.C.), soit une augmentation de 1.1 % portant le nouveau montant du marché à 843 664.65 € H.T (1 009 022.90 € T.T.C).

Décision du Président N° 242 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage et travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 102 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 11 : Electricité ».

Prestataire : société SPIE SUD OUEST,

Montant : plus-value de 27 519.66 € H.T. (32 913.51 € T.T.C.) soit une augmentation de 6.97 % portant le nouveau montant du marché à 422 593.34 € H.T. soit 505 421.63 € T.T.C.

Décision du Président N° 243 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : Avenant n° 2 au marché n° 12 093 « construction de la halle technologique INNOPROD - Lot n° 1 : VRD – espaces verts ».

Prestataire : société EUROVIA MIDI PYRENEES

Montant : plus-value de 319.15 € H.T. (381.70 € T.T.C.), soit une augmentation de 0,05 % portant le nouveau montant du marché à 556 025.28 € H.T (665 006.23 € T.T.C).

Décision du Président N° 244 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : Développement économique

Objet : contrat de prestation de services avec le CUFR J.F. CHAMPOLLION pour la réalisation d'une étude relative à la vie sociale étudiante albigeoise

Prestataire : Centre Universitaire de Formation et de Recherche J.F. Champollion

Montant : 2 000 euros

Décision du Président N° 245 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : Habitat

Objet : Avenant n° 4 au marché n° 09-002 « OPAH communautaire – centres bourgs de l'Albigeois » portant prorogation du marché d'une année

Prestataire : groupement solidaire Max FARAMOND/NEOTIM dont le mandataire est Max FARAMOND Architecte

Décision du Président N° 246 / 2013 du 23 décembre 2013

Pilote : Affaires juridiques et marchés publics

Objet : Avenant n° 4 au marché n° 09-001 « OPAH communautaire – quartiers d'Albi » portant prorogation du marché d'une année

Prestataire : groupement solidaire Max FARAMOND/NEOTIM dont le mandataire est Max FARAMOND Architecte

Décision du Président N° 247 / 2013 du 26 décembre 2013

Pilote : Parc Auto

Objet : contrat d'adhésion à la plateforme de vente aux enchères par internet - GESLAND

Prestataire : GESLAND Développements

Montant : 10% sur les ventes réalisées

Durée : un an avec renouvellement par tacite reconduction sans que la durée n'excède quatre ans.

Décision du Président N° 248 / 2013 du 26 décembre 2013

Pilote : Assainissement

Objet : Avenant n°1 au marché 09 059 « Maîtrise d'œuvre en vue d'une mise en conformité du mode de traitement des eaux usées de la commune de Fréjairolles – secteur Ondesque » - changement de raison sociale de la société POYRY SAS qui devient NALDEO

Décision du Président N° 249 / 2013

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Marché 13 076 « Fourniture de contenants pour la collecte des déchets ménagers, la collecte sélective et les déchets de propreté urbaine – Lot n° 1 : fourniture de contenants souples »

Prestataire : S.A.S. PLASTIQUES ET TISSAGES DE LUNERAY

Montants : marché à bons de commande sans minimum ni maximum

Durée : 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction tacite par période de 12 mois

Décision du Président N° 250 / 2013 du 6 janvier 2014

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Marché 13 077 « Fourniture de contenants pour la collecte des déchets ménagers, la collecte sélective et les déchets de propreté urbaine – Lot n° 2 : fourniture de sacs pour distributeurs de sacs à déjections canines »

Prestataire : S.A.R.L. ANIMO

Montants : marché à bons de commande sans minimum ni maximum

Durée : 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction tacite par période de 12 mois

Décision du Président N° 251 / 2013 du 6 janvier 2014

Pilote : Gestion des déchets

Objet : Marché 13 078 « Fourniture de contenants pour la collecte des déchets ménagers, la collecte sélective et les déchets de propreté urbaine – Lot n° 3 : fourniture de contenants rigides »

Prestataire : S.A. PLASTIC OMNIUM

Montants : marché à bons de commande sans minimum ni maximum

Durée : durée de 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction tacite par période de 12 mois.

Décision du Président N° 252 / 2013 du 6 janvier 2014

Pilote : Déplacements doux

Objet : Marché 14 001 : « Réalisation de l'étude d'impact environnemental portant sur le projet de création d'une passerelle piétonne et cyclable entre le cœur historique d'Albi et la rive droite du Tarn avec requalification d'espaces publics »

Prestataire : S.A.R.L. IDE ENVIRONNEMENT

Montant : 14 125,00 € H.T. (tranche ferme : 8 125,00 € H.T. et tranche conditionnelle : 6 000,00 € H.T.)

Décision du Président N° 1 / 2014 du 6 janvier 2014

Pilote : Parc Auto

Objet : contrat de location d'un véhicule FORD TRANSIT CONNECT 220 L avec la S.A. FRAIKIN ASSETS

Prestataire : S.A. FRAIKIN ASSETS

Montant : 397,20 € H.T. avec un forfait kilométrique de 700 km inclus. Au-delà, le prix du kilomètre supplémentaire parcouru sera de 0,050 € H.T.

Durée : jusqu'au 11 juillet 2014.

Décision du Président N° 2 / 2014 du 9 janvier 2014

Pilote : Médiathèque Pierre Amalric

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric- Association « La Marelle »

Prestataire : l'association **LA MARELLE**,

Montant : 300 Euros

Durée : un samedi par mois de janvier à mai et de octobre à décembre 2014

Décision du Président N° 3 / 2014 du 9 janvier 2014

Pilote : Médiathèque Pierre Amalric

Objet : Contrat d'engagement médiathèque Pierre-Amalric – Madame AIT-AISSA Carole

Prestataire : madame **AIT-AISSA Carole**

Montant : 150.00 €.

Date : le 11 janvier 2014 à 10 heures

Décision du Président N° 4 / 2014 du 9 janvier 2014

Pilote : Direction des systèmes d'information

Objet : Marché 14 003 « système de téléphonie d'entreprises – Lot 1 »

Prestataire : société AVENCALL

Montant : maximum de commandes fixé à 150 000 euros sur la durée du marché. Les options 1 à 8 sont retenues

Durée : 3 ans

Décision du Président N° 5 / 2014 du 9 janvier 2014

Pilote : Direction des systèmes d'information

Objet : Marché 14 004 « système de téléphonie : raccordements, abonnements, acheminements des communications – Lot 2 »

Prestataire : société ORANGE

Montant : maximum de commandes fixé à 25 000 euros HT sur la durée du marché.

Durée : 3 ans

Décision du Président N° 6 / 2014 du 10 janvier 2014

Pilote : Transports urbains

Objet : Marché 13 075 « acquisition d'un bus à très haute performance énergétique et environnementale »

Prestataire : SAS SAFRA

Montant : 376 000 euros HT pour la tranche ferme et à la somme de 14 050 € HT pour la tranche conditionnelle

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 21 janvier 2014,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

